



Budget participatif - Pont-Péan 2021

Dirt Jump et Pump track S^t Exupéry - Projet 5

Référent citoyen : Gaël Morel - Création d'un parcours sportif et de loisir de bosses pour les vélos.

Définition du projet

Le projet consiste à créer une ou des lignes de bosses (dirt jump), ainsi qu'un ensemble de bosses en terre créant un circuit fermé composé de virages (pump track) pour la pratique sportive du VTT et BMX.

Ce projet s'adresse à toutes les personnes de la commune, jeunes et plus âgées. Le projet propose un parcours pensé à la fois pour la pratique des confirmés et pour les débutants de tout âge.

Le groupe citoyen souhaiterait pouvoir végétaliser le parcours et intégrer cet espace dorénavant animé à une balade pour les promeneurs.

L'emplacement est situé sur un terrain communal, il possède déjà un accès par la rue de la cave Donjean, ce site n'est pas pourvu d'éclairage public, de fait ses horaires de fréquentation seront limités selon la saison.

Philosophie et valeur du projet

- Développer le lien social en permettant la rencontre entre jeunes et différentes générations
- Encourager la pratique sportive et sortir de chez soi
- Favoriser le respect de l'environnement en prévoyant des poubelles sur site et le recyclage des matériaux utilisés
- Inciter à l'engagement citoyen des jeunes au travers de chantiers participatifs
- Promouvoir la défense de la nature par le choix d'une réalisation en terre (et non un revêtement synthétique) moins perturbante pour la biodiversité du site
- Investir sur un projet évolutif permet de dimensionner et ajuster le projet en fonction de la réalité de l'usage

Prendre en compte la réglementation

Les skate-parks disposent de normes volontaire, NF EN 14974, version révisée en mai 2019, qui liste les exigences de sécurité et les méthodes d'essai ; il n'y a rien de tel existe aujourd'hui s'appliquant aux pumptracks.

Le choix de conceptions simples et sécurisées

Le choix de bosses en terre évite une réalisation défini-

tive sur laquelle il n'y aurait pas de rectification possible et limite les dommages corporels en cas de chute.

La collaboration avec les habitants et les partenaires

Un plan a été élaboré en s'appuyant à la fois sur l'expertise d'usage des jeunes porteurs du projet et d'exemples de réalisations d'autres communes.

Les jeunes, leurs parents et des habitants volontaires pourraient être sollicités dans le cadre de chantiers participatifs pour des finitions de modélisation du parcours, pour compléter la végétalisation du site. Les services techniques et les élus référents s'assureraient de la conformité des installations, ainsi que les conditions sécurités pour les travaux proposées aux habitants volontaires.

Méthode de réalisation du chantier :

Le choix se porte sur une réalisation principale par une entreprise ayant ces expériences qui interviendra sur quelques jours manipulant engins et matériels nécessaires.

Estimation du budget :

Le devis établi par l'entreprise « My Tracks » annonce un montant de 7000€. Un panneau signalant cette réalisation dans le cadre d'un projet citoyen et le règlement du terrain de bosses sont prévus pour un montant de 150€.

Evaluer après construction :

Chaque étape impliquera d'évaluer l'existant et son usage pour ajuster l'opportunité de poursuivre ou non le développement du lieu. Il faudra pouvoir recueillir les avis des utilisateurs pour parvenir à les associer activement à la démarche.

La constitution d'un collectif ouvert de suivi permettrait de travailler en amont les extensions à la réalisation initiale. Enfin, si, par la suite, ce site devait ne plus être investi par les VTT et BMX, le choix de privilégier une réalisation en terre ne condamne pas le lieu à cette seule vocation.

la **fabrique**
Citoyenne Pont-Péan

Pont-Péan

